

## FAQ DU 80<sup>e</sup> CONGRES DES EXPERTS-COMPTABLES :

### 1. Quels sont les horaires d'ouverture du 80<sup>e</sup> Congrès ?

- Mercredi 17 septembre : 09h00 - 20h00
- Jeudi 18 septembre : 8h00 - 20h00
- Vendredi 19 septembre : 8h00 - 17h00

### 2. Qui peut assister au Congrès des experts-comptables ?

Le congrès est ouvert aux experts-comptables, aux professionnels de la comptabilité ainsi que les collaborateurs de cabinet d'expertise comptable.

Vous devez vérifier au préalable que vous disposez d'un login et mot de passe « Comptexpert » pour vous inscrire au Congrès. Dans le cas contraire, vous devez impérativement créer un compte :

[OEC Authentification Comptexpert \(experts-comptables.org\)](https://experts-comptables.org/OEC-Authentification-Comptexpert)

#### **Je suis collaborateur, comment bénéficié de l'offre « Collaborateur de cabinet »**

Pour bénéficier du tarif spécifique « Collaborateur de Cabinet », il est nécessaire de posséder une délégation de la part d'un expert-comptable.

La procédure à suivre pour mettre en place cette délégation est décrite sur le site des inscriptions :

[80e Congrès experts comptables - Tarifs et inscription \(experts-comptables.com\)](https://experts-comptables.com/80e-Congres-experts-comptables-Tarifs-et-inscription)

#### **Je suis diplômé du DEC depuis 2024 ou en 2025 et non inscrit au Tableau de l'Ordre**

Si le tarif affiché ne correspond pas à votre profil, contactez directement le service des inscriptions par e-mail à : [congres@experts-comptables.org](mailto:congres@experts-comptables.org)

### **3. Comment venir au Congrès ?**

#### **EUREXPORT LYON - Parc des Expositions**

Adresse : Avenue Louis Blériot - 69680 Chassieu

Boulevard de l'Europe (entrée visiteurs)

Numéro de téléphone : 04 72 22 33 44

<http://www.eurexpo.com/>

#### **Accès**

A proximité de l'A43 et de l'A46, Eurexpo Lyon est au cœur du réseau autoroutier européen à 4h de Paris, 3h de Marseille, 1h30 de Genève, et 3h de Turin.

Très facilement accessible en voiture, le parc d'exposition est à 20 minutes de l'aéroport international Lyon-Saint Exupéry et à 20 minutes du centre-ville.

### **4. Comment venir à Lyon ?**

#### **A. En voiture**

A proximité de l'A43 et de l'A46, Eurexpo Lyon est **au cœur du réseau autoroutier européen** à 4h de Paris, 3h de Marseille, 1h30 de Genève, et 3h de Turin.

Très facilement accessible en voiture, le parc d'exposition est à 20 minutes de l'aéroport international Lyon-Saint Exupéry et à 20 minutes du centre-ville.

#### **Accès Visiteurs :**

- Depuis Lyon : Porte Ouest Visiteurs  
A43, sortie Eurexpo  
Boulevard de l'Europe  
69680 Chassieu
- Depuis Paris/Genève : Porte Nord Visiteurs  
A46 (Rocade Est), sortie n°8 : Eurexpo Visiteurs  
Rue Marius Berliet  
69680 Chassieu
- Depuis Chambéry/Grenoble : Porte Sud Visiteurs  
A46 (Rocade Est), sortie 10 : Eurexpo Visiteurs  
Boulevard des Expositions  
69680 Chassieu

#### **Accès Exposants :**

- Porte Est Exposants  
A46 (Rocade Est), sortie n°9 : Eurexpo Exposants  
Avenue Louis Blériot  
69680 Chassieu

#### **B. En transport en commun**

Eurexpo Lyon est desservi quotidiennement par le **Tramway T5** (depuis Grange Blanche, arrêt Eurexpo Lyon).

Durant certains salons, vous avez également la possibilité de prendre le **Bus N100** pour vous rendre à Eurexpo Lyon (depuis Vaulx-en-Velin La Soie, arrêt Eurexpo Lyon).

### C. En taxi

**1400 taxis** sont à votre disposition pour vous conduire à Eurexpo Lyon.

Principales centrales de réservation :

- [Radio Taxi](#) : 04 72 10 86 86
- [Allo Taxi](#) : 04 78 28 23 23
- [Taxi Lyonnais](#) : 04 78 26 81 81
- [Taxi Aéroport](#) : 04 72 22 70 90

### D. En avion

Eurexpo Lyon est à 20 minutes de l'aéroport international Lyon-Saint Exupéry.

L'aéroport Lyon-Saint Exupéry, **2ème aéroport régional français**, propose **116 destinations directes dont 96 à l'international** (36 pays) avec 44 compagnies aériennes

- Totalement interconnecté, **Lyon-Saint Exupéry** offre une excellente accessibilité avec sa gare TGV et le [Rhônexpress](#), liaison ferrée qui relie toutes les 15 minutes le centre-ville de Lyon en moins de 30 minutes
- **L'aéroport Lyon-Bron Affaires**, complète cette offre à seulement 5 minutes d'Eurexpo Lyon

#### **Y-a-t-il un agrément Air France pour bénéficier d'un tarif préférentiel ?**

Vous pouvez vous connecter sur le site Air France : [Congrès, salons et séminaires | Air France, France](#)

Code évènement : **GME50686AF**

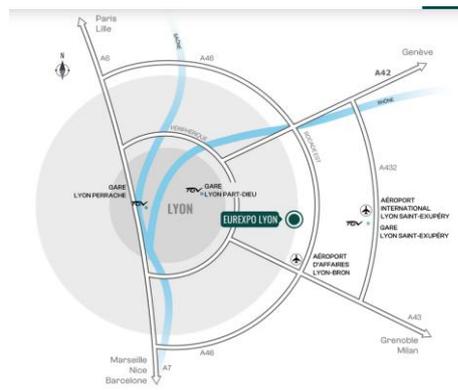
Les avantages auxquels vous pouvez bénéficier :

- Accès aux réseaux d'AIR FRANCE, KLM et de leurs partenaires
- Des billets à tarifs réduits\* (\* *Entre 5% et 10% pour les vols internationaux.*)
- L'obtention de Miles avec le programme Flying Blue
- Des tarifs préférentiels accessibles 7 jours avant et après l'évènement

### E. Par train

La ville de Lyon possède **3 gares TGV** desservies plusieurs fois par jour depuis les grandes métropoles françaises et européennes :

- Lyon Part-Dieu
- Lyon Perrache
- Lyon Saint-Exupéry (Aéroport)



## **5. Questions concernant les badges**

### **Quelles informations sont mentionnées sur le code barre de votre badge ?**

Le badge contient les coordonnées renseignées lors de votre inscription et les prestations auxquelles vous avez accès.

Il convient de porter le badge en permanence et de le présenter aux contrôles d'accès.

**Conformément aux mesures de sécurité en vigueur, il est impératif de présenter votre badge papier visible pour accéder à l'évènement.** Une fois le contrôle d'accès effectué, vous pourrez accéder librement au Congrès, aux ateliers ainsi qu'à l'exposition.

**Pour éviter la file d'attente à l'accueil, nous vous invitons à imprimer votre badge avant de venir au Congrès.**

### **J'ai oublié d'imprimer mon badge avant de partir.**

Lorsque vous vous présentez à l'accueil, vous pourrez imprimer votre badge et récupérer votre support.

### **Que faire en cas de perte de votre badge ?**

Vous devez vous présenter à l'accueil, au service inscriptions sur place, avec une pièce d'identité pour demander la réimpression de votre badge. Votre précédent badge sera annulé et ne fonctionnera plus.

## **6. Est-ce que je recevrai une attestation de présence ?**

### **Le congrès délivre-t-il une attestation de présence ?**

Experts-Comptables Services n'étant pas un organisme de formation, c'est une attestation de présence et non de formation qui sera délivrée aux congressistes qui auront suivi des ateliers (profession, institution, solution et actualité), pour le nombre d'heures correspondant.

Ces heures entrent dans l'obligation de formation des professionnels de l'expertise comptable.

Seuls les ateliers suivis pendant les trois jours du Congrès, d'une durée d'1 heure minimum, ouvrent droit à l'attestation. Un forfait **de 4 heures est offert** pour toute inscription au Congrès (au titre des séances plénières et des grandes conférences).

**A l'issue du Congrès, les attestations mensuelles relatives au suivi des replays sont disponibles mensuellement dans votre espace sur la plateforme Fuzexperts.tv**

### **Qui est concerné par cette attestation ?**

Tous les inscrits au Congrès reçoivent une attestation de présence à l'issue du Congrès. Celle-ci est disponible sur votre espace personnel.

### **Validation de la journée institutionnelle du stage ?**

Pour valider la participation à un évènement institutionnel comme l'exige le programme du stage, l'expert-comptable stagiaire doit **avoir comptabilisé un minimum de 7h au titre du suivi d'une conférence plénière, et de 3 ateliers parmi les ateliers profession, solution ou actualité.**

Important : Le suivi d'une émission à distance ou en replay ne peut être pris en compte au titre de la participation à un évènement institutionnel dans le cadre du stage, dès lors que seules les participations en présentiel sont validées

### **Quelle est la prise en charge des OPCA ?**

La participation au congrès ne peut être prise en charge par les OPCA, le congrès n'étant pas un organisme de formation.

### Quand et où télécharger l'attestation de formation 2025 ?

Il sera possible de télécharger l'attestation de formation dans l'espace personnel à partir du mois de novembre. Un courriel sera envoyé à chaque congressiste pour notifier la date.

### Comment télécharger l'attestation congrès 2024 ?

Il n'est pas possible de télécharger l'attestation de formation de l'année précédente.

Vous devez contacter le service des inscriptions par courriel :

- [congrès@experts-comptables.org](mailto:congrès@experts-comptables.org)

## 7. Questions sur l'inscription et la facturation :

### Est-ce nécessaire de m'identifier pour m'inscrire au 80e congrès ?

Dans le cadre d'un renforcement de la sécurité et de la confidentialité d'accès à vos données personnelles, il vous sera demandé dorénavant de vous connecter avec votre login et mot de passe « Comptexpert » pour accéder à l'inscription.

Cette identification permet également de vous proposer le tarif adapté à votre profil.

Si vous n'êtes pas membre de l'Ordre ou si vous n'avez pas de Comptexpert, il vous sera nécessaire de le créer avant votre inscription.

### Combien coûte l'inscription au 80e congrès ?

Le droit d'inscription plein tarif est de 422.40€ TTC jusqu'au 30 juin 2025 minuit, puis de 528€ TTC à partir du 1er juillet 2025.

	Tarif TTC 30 juin 2025 minuit	Tarif TTC A compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2025
<b>Expert-Comptable</b>	422,40 €	528,00 €
<b>Inscrit à l'Ordre depuis le 01/01/2021 Diplômés du DEC en 2024/2025</b>	211,20 €	264,00 €
<b>Expert-Comptable Stagiaire Mémorialiste</b>	211,20 €	264,00 €
<b>Collaborateur de cabinet d'expertise comptable (délégation de l'EC obligatoire)</b>	211,20 €	264,00 €
<b>Frais de dossier par congressiste</b>	36,00 €	

### Quels sont les frais obligatoires pour l'inscription ?

Il convient de s'acquitter d'un droit d'inscription ainsi que des frais de dossier.

### **Puis-je bénéficier du droit d'inscription mémorialiste ?**

Oui, si vous avez obtenu votre attestation de fin de stage après 2011.

### **Comment mettre en place une délégation ?**

Pour bénéficier du tarif spécifique « Collaborateur de Cabinet », il est nécessaire de posséder une délégation de la part d'un expert-comptable. La procédure à suivre pour mettre en place cette délégation est décrite sur le site des inscriptions : [80e Congrès experts comptables - Tarifs et inscription \(experts-comptables.com\)](http://80e.Congrès.experts.comptables.Tarifs.et.inscription.experts-comptables.com)

### **Comment régler mon inscription ?**

Sur Internet, paiement uniquement par carte de crédit.

### **Quelles sont les cartes bancaires acceptées ?**

Seules les cartes de crédit Visa et Mastercard sont acceptées.

### **Comment récupérer la facture de mes prestations pour le Congrès de 2025 ?**

Vous recevez votre facture par mail.

La facture scellée est téléchargeable dans l'espace privé du congressiste, une heure après son inscription.

Vous pouvez accéder à votre espace privé en utilisant votre login et mot de passe « Comptexpert » utilisé lors de votre inscription.

### **Comment récupérer la facture des prestations 2024 ?**

Pour cela, contacter le service des inscriptions : [congres@experts-comptables.org](mailto:congres@experts-comptables.org)

### **Puis-je venir au congrès accompagné(e) ?**

Oui. Vous devez inscrire votre accompagnant lors de votre inscription.

### **L'accompagnant n'a pas accès aux conférences ni aux ateliers ni à l'espace partenaires.**

Néanmoins, l'accompagnant peut participer :

- à la soirée spectacle offerte sous réserve d'avoir réservé sa place en amont et en fonction du nombre de places disponible ;
- aux programmes des excursions.

## **8. Comment effectuer les réservations de prestations ?**

### **Comment réserver votre hôtel ?**

Pour réserver votre hébergement en toute tranquillité, contactez directement l'agence mandatée pour la gestion de l'hébergement des congressistes.

Le lien de réservation pour le Congrès de 2025 : Congrès de l'Ordre des Experts Comptables ([accommodationbooking.eu](http://accommodationbooking.eu))

**Contacts** : [coehotels@accommodation.com](mailto:coehotels@accommodation.com) ou [h.desmazieres@accommodation.com](mailto:h.desmazieres@accommodation.com)  
01 70 36 04 40.

### **Je rencontre un problème avec mon hôtel**

Sur place l'agence C'Accommodation assure une permanence pendant le congrès à l'accueil.

### Réservation des déjeuners

Vous réservez vos déjeuners pour le mercredi, jeudi et vendredi lors de votre inscription.  
Vous pouvez ajouter les déjeuners oubliés en vous connectant sur votre espace personnel en utilisant le login et mot de passe « Comptexpert ». Vous payez en ligne depuis votre espace.

### Participation à la soirée du mercredi

Cette soirée spectacle est offerte à tous les congressistes, en fonction du nombre de places disponibles et sous réserve d'avoir réservé préalablement sa place lors de votre inscription.  
Vous pouvez venir avec une personne que vous devez obligatoirement mentionner lors de votre inscription.  
Vous pouvez ajouter la soirée en vous connectant sur votre espace personnel en utilisant le login et le mot de passe « Comptexpert ».

### **9. Comment accéder à votre espace privé du Congrès ?**

Votre espace personnel du Congrès est accessible dès que votre inscription sera payée et validée.  
On y accède à l'aide de votre identifiant et mot de passe « Comptexpert ».

### **10. Quelle est la « dateline » pour s'inscrire ?**

Vous aurez la possibilité de vous inscrire sur place pendant les trois jours de l'événement à l'accueil « Inscriptions sur place ».

### **11. Que comprennent les droits d'inscription pour le congrès présentiel ?**

**Je participe au Congrès en présentiel à Lyon. Les droits d'inscription comprennent :**

- Accès aux plénières, aux grandes conférences
- Accès aux ateliers profession, institutionnel, solution et actualité
- Accès à l'espace partenaires
- Accès aux animations thématiques de l'Institution et des partenaires sur l'exposition
- Accès à la soirée festive
- Cocktail sur l'exposition le vendredi 19 septembre à 12h00
- **Forfait de 4 heures de présence** inclus pour toute inscription au Congrès
- Délivrance d'une attestation de présence pour les ateliers profession, institutionnel, solution et actualité suivis pendant le congrès (seuls les ateliers d'une durée d'1 heure minimum ouvrent droit à l'attestation)
- **Accès à la totalité des replays** via la plateforme de diffusion **Fuzexperts.tv** et mise à disposition de la documentation complète du Congrès
- Délivrance d'une **attestation mensuelle** pour les ateliers visionnés en replay sur Fuzexperts.tv après le congrès

D'autres prestations sont disponibles moyennant un supplément tarifaire que vous pouvez choisir lors de votre inscription (déjeuners, programmes accompagnants et programme sportif).

## **12. Que comprennent les droits d'inscription pour le Congrès à distanciel ?**

Les frais d'inscription donnent droit à un accès illimité à notre plateforme dédiée [Fuzexperts.tv](https://fuzexperts.tv).

Veillez noter que votre accès est strictement personnel et non transférable.

Pour assister au congrès en présentiel, veuillez effectuer une demande de changement. Nous tenons à préciser que cette demande ne sera pas assortie de frais supplémentaires.

### **Je participe au Congrès à distance sur Fuzexperts.tv**

#### **Les droits d'inscription comprennent :**

- Accès à la plateforme de diffusion Fuzexperts.tv pendant les trois jours Congrès
  - *Accès en direct aux séances plénières, aux grandes conférences, aux émissions en direct et à une sélection d'ateliers pendant les trois jours du Congrès*
- Accès à l'offre thématique des partenaires
- Accès à la place de marché des partenaires
- **Forfait de 4 heures de présence** inclus pour toute inscription au Congrès
- Délivrance d'une attestation de présence pour les ateliers profession, institutionnel, solution et actualité suivis pendant le congrès (seuls les ateliers d'une durée d'1 heure minimum ouvrent droit à l'attestation)
- **Accès à la totalité des replays** via la plateforme de diffusion **Fuzexperts.tv** et mise à disposition de la documentation complète du Congrès
- Délivrance d'une **attestation mensuelle** pour les ateliers visionnés en replay sur Fuzexperts.tv après le congrès

Consultez la [page programme Online](#) du site pour en savoir plus

## **13. Je suis congressiste présentiel, ai-je accès à la plateforme Fuzexperts.tv ?**

Oui, la plateforme [Fuzexperts.tv](https://fuzexperts.tv) est mise à la disposition des congressistes sans inscription distincte ou de frais supplémentaire.

## **14. Je souhaite annuler, comment dois-je faire et quelles sont les conditions ?**

AUCUNE demande d'annulation d'inscription ne sera prise en compte quelle qu'en soit la cause et aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure.

Le Congressiste aura toutefois la possibilité d'annuler les prestations complémentaires réservées en sus de leur inscription, notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, la formule déjeuner, les excursions et la participation aux soirées, avant le **31 juillet 2025**.

**Les annulations de votre inscription doivent être demandées par courriel à [congres@experts-comptables.org](mailto:congres@experts-comptables.org)**

**15. Où puis-je laisser mes affaires personnelles pendant le congrès ? Y a-t-il un vestiaire ?**

Nous souhaitons que nos participants soient le plus à l'aise possible pendant le congrès, c'est pourquoi nous avons mis en place un vestiaire où vous pourrez laisser vos affaires personnelles. Le vestiaire et la bagagerie sont accessibles pendant les horaires d'ouverture du Congrès. Nous vous conseillons de laisser dans la mesure du possible vos affaires à votre hôtel.

**16. J'ai eu un accident/une perte ou un vol pendant la conférence, que puis-je faire ?**

Veillez noter que ni l'organisateur ni le lieu d'accueil du Congrès ne peuvent être tenus responsables en cas de pertes ou de vols. Cependant, vous pouvez signaler tout incident à l'accueil au service des « Inscriptions sur place ».

**17. Qu'en est-il des photos, des vidéos et des enregistrements audios ?**

Le congressiste est informé que des captations vidéo et photos seront faites pendant le Congrès sans que le congressiste puisse être identifié, et pourront être diffusées sur les supports de communication de l'Ordre des experts-comptables.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à notre [Politique de confidentialité](#).

**18. Qu'en est-il de mes données personnelles fournies lors du processus d'enregistrement ?**

Au cours du processus d'inscription, chaque participant peu ou pas donner son consentement explicite au transfert de ses données aux partenaires.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à notre [Politique de confidentialité](#).

**19. Vous n'avez pas de réponse à vos questions ?**

Si vous n'avez toujours pas obtenu de réponse à vos questions, veuillez contacter l'équipe organisatrice via le courriel suivant : [congres@experts-comptables.org](mailto:congres@experts-comptables.org)